



Charte espace PSH

Afin d'améliorer le confort des personnes en situation de handicap, des espaces réservés sont prévus. Sur la partie payante du site, une plateforme permet d'assister aux concerts dans des conditions optimales, sur la partie gratuite une salle de repos est mise à disposition. Il est impératif de se présenter à la billetterie pour accéder à ces espaces.

LA PLATEFORME PMR

La plateforme PMR est réservée aux personnes en fauteuil et à leurs accompagnateurs sous réserve de disponibilité. Dans le cas contraire, une place leur sera proposée en gradins, à proximité de la plateforme.

La plateforme peut accueillir X fauteuils et leurs accompagnateurs (1 accompagnateur par PSH).

Ce nombre permet d'assurer la sécurité de chacun en cas d'incident. Il permet également aux utilisateurs de pouvoir se déplacer facilement pendant les concerts pour accéder aux différents espaces du festival.

Les personnes en charge de l'accueil PSH seront en mesure d'adapter la jauge en fonction du nombre de fauteuils. L'accès pourra également être ouvert à d'autres personnes en situation de handicap en cas de disponibilité une fois le concert commencé.

LES GRADINS PSH

Une zone supplémentaire a été créée pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap. Situé à côté de la plateforme PMR, cet espace permet de proposer des places assises. Il est réservé en priorité aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, toute personne non concernée pourra être invitée à libérer la place.

Le placement se fera selon les besoins de chacun.

SALLE LE BON ABRI

La salle est réservée aux personnes en situation de handicap et aux familles ayant des enfants de moins de 6 ans.

Cette salle a pour but d'offrir un environnement calme et reposant.

L'équipe présente sur ce lieu se réserve le droit faire sortir les festivaliers troublant cette tranquillité.

Un micro-onde et un frigo pourront être disponibles sur demande. Le frigo est destiné uniquement à la conservation de médicaments. Ces derniers restent sous la responsabilité de leur propriétaire, qui doivent prévoir un contenant sécurisé.

La salle Bon abri sera accessible entre 13h et 22h. Après 22H, elle sera ouverte sur demande auprès de la plateforme PMR.

Ces dispositions sont mises en place pour le confort et la sécurité de toutes et tous.

Merci de votre compréhension.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser aux bénévoles de la plateforme PMR et de la salle bon abri.

Nous vous souhaitons un très beau festival !

